

Cette publication nest pas publiée

Rubrique: Poursuites pour dettes

Sous-rubrique: Vente aux enchères d'immeubles dans le cadre de la poursuite

Date de publication: SHAB 16.12.2022

Publications supplémentaires: KABVS 16.12.2022

Date d'échéance prévue: 16.12.2025

Numéro de publication: SB01-0000002835

Entité de publication

Office des poursuites des districts de Sion, Hérens et Conthey, Rue de la Piscine 10, 1950 Sion

Vente aux enchères d'immeubles dans le cadre de la poursuite Pierre Roger Cavin, Joëlle Simone Cavin

Débiteur(s):

Pierre Roger Cavin

Date de naissance: 29.04.1957

Chemin du Midi 12

1913 Saillon

Joëlle Simone Cavin

Date de naissance: 11.09.1958

Chemin du Midi 12

1913 Saillon

Objet(s) à vendre aux enchères:

Commune de Vétroz :

Parcelle n°13969, folio 4, La Millière, surface totale 600 m², soit bâtiment 202 m², autre revêtement dur 191 m², jardin 171 m², autre surface verte 36 m².

Estimation officielle : Fr. 580'000.00

Vente aux enchères

Le 16.02.2023 à 11:00 heure, Relais du Valais, Rte de l'Abbaye 35, 1963 Vétroz.

Remarques juridiques:

Une attention particulière doit être portée à la loi fédérale sur l'acquisition d'immeubles par des personnes à l'étranger (LFAIE) et à l'ordonnance sur l'acquisition d'immeubles par des personnes à l'étranger (OAIE).

Pour autant qu'elles ne soient pas constatées par les registres publics, les prétentions non annoncées dans le délai imparti sont exclues de la participation au produit de la vente.

De même, les créanciers nantis de titres de gage doivent annoncer leurs créances garanties par nantissement.

Référence est par ailleurs faite aux conditions de mise aux enchères.

Publication selon les art. 133, 134, 135, 138 LP; art. 29 de l'ORFI du 23 avril 1920.

Délai de production: 04.01.2023

Date de dépôt des conditions de vente et de l'état des charges: à partir du 02.02.2023

Point de contact:

Office des poursuites des districts de Sion, Hérens et Conthey

Rue de la Piscine 10

1950 Sion

Remarques:

Les informations sur la vente aux enchères peuvent être consultés sur le site internet des offices des poursuites et faillites du canton du Valais à l'adresse www.vs.ch/web/spf/encheres. Les personnes intéressées à visiter l'/les immeuble/s sont priées de s'annoncer à l'office des poursuites dès le 26 janvier 2023 (contact A. Garibovic au 027/606.17.65). Les enchérisseurs devront être en possession d'une pièce d'état civil, et pour les sociétés d'un extrait récent du Registre du Commerce. Montant à payer à l'enchère : Fr. 58'000.00. Possibilités de paiement : 1) à l'enchère : en espèce ou par remise d'une garantie bancaire irrévocable et illimité dans le temps. Les chèques, attestations de financement, relevés de compte ou autres documents similaires ne sont pas acceptés. 2) avant l'enchère : par consignation du montant total de Fr. 58'000.00 sur le CCP 19-230-8 de l'office des poursuites. Le solde du prix de vente doit être payé dans le mois avec intérêts à 5% dès le jour de la vente. La vente est requise par le créancier gagiste en 1er et 2ème rang.